



Conseil municipal

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU 8 FÉVRIER 2024

OBJET : CITOYENNETÉ

- 1) Budget primitif 2024
- B/ 2. Plan d'actions 2024/2026 en matière d'égalité de genre

Accusé de réception en préfecture
094-219400413-20240208-DEL240208_01B2-DE
Date de télétransmission : 14/02/2024
Date de réception préfecture : 14/02/2024

ETAT DE PRESENCE POINT 1

Nombre de membres composant le Conseil.....	49
Nombre de Conseillers en exercice.....	49
Présents.....	35
Absents représentés.....	10
Absents excusés.....	3
Absents non excusés.....	1

L'AN DEUX MILLE VINGT-QUATRE, LE HUIT FÉVRIER à DIX-NEUF HEURES TRENTE-HUIT, le Conseil Municipal de la Ville d'Ivry-sur-Seine s'est réuni en assemblée sous la présidence de Monsieur Philippe BOUYSSOU, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été adressée le 2 février 2024 conformément à la procédure prévue par l'article L.2121-17 du code général des collectivités territoriales.

ETAT DE PRESENCE POINT 1

PRESENTS

M. BOUYSSOU, Maire

M. RHOUMA, Mme BERNARD, Mme OUDART, Mme KIROUANE, Mme MISSLIN, Mme FREIH BENGABOU, M. PECQUEUX, M. QUINET, M. SPIRO, Mme LERUCH, M. OURABAH-BERTOUT, M. BUCH, Mme CHOUAF, M. PRIEUR, M. MARCHAND, adjoints au Maire

Mme RAER, Mme PETER, Mme LE FRANC, Mme DORRA, Mme GILIS, Mme BLONDET, Mme LALANDE, Mme BOUFALA, Mme BOULKROUN, Mme MEDEVILLE, M. BOUILLAUD, M. AUBRY, M. BADI, M. HARDOUIN, M. MASTOURI, M. MRAIDI, M. FAVIER, M. FOURDRIGNIER, M. MALHEIRO, conseillers municipaux.

ABSENTS REPRESENTES

M. DANSOKO, Conseiller municipal, représenté par M. BOUYSSOU,
M. GASSAMA, Adjoint au Maire, représenté par M. OURABAH-BERTOUT,
M. GUESMI, Conseiller municipal, représenté par M. MASTOURI,
Mme HALLAF-ISAMBERT, Conseillère municipale, représentée par M. PRIEUR,
Mme PIERON, Adjointe au Maire, représentée par M. SPIRO,
Mme MEDDAS, Conseillère municipale, représentée par Mme CHOUAF,
M. MOKRANI, Conseiller municipal, représenté par Mme PETER,
Mme OUABBAS, Conseillère municipale, représentée par M. BOUILLAUD,
M. SEBKHI, Conseiller municipal, représenté par M. MRAIDI,
M. KHALED, Conseiller municipal, représenté par Mme LERUCH.

ABSENTS EXCUSES

Mme DIARRA, Conseillère municipale,
M. BAMBA, Conseiller municipal,
Mme MACALOU, Conseillère municipale.

ABSENTS NON EXCUSES

Mme KAAOUT, Conseillère municipale.

Lesquels forment la majorité des membre en exercice et peuvent valablement délibérer en exécution de l'article L.2121-17 du code général des collectivités territoriales.



CITOYENNETÉ

1) Budget primitif 2024

B/ 2. Plan d'actions 2024/2026 en matière d'égalité de genre

LE CONSEIL,

vu le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.2121-29, L.2311-1-2 et D.2311-16,

vu la loi n° 2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique, notamment son article 80,

vu le décret n° 2020-528 du 4 mai 2020, définissant les modalités d'élaboration et de mise en œuvre des plans d'action relatifs à l'égalité professionnelle dans la fonction publique,

considérant que la Ville d'Ivry-sur-Seine a adopté, en mars 2015, la Charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale,

considérant l'engagement de la ville dans un premier plan d'actions en matière d'égalité entre les femmes et les hommes, pour les années 2018/2020,

considérant que la ville d'Ivry-sur-Seine a élaboré un premier plan d'actions en 2021, pour l'égalité entre les femmes et les hommes en matière d'égalité professionnelle, dans le respect de ses obligations légales,

considérant que la ville d'Ivry-sur-Seine souhaite poursuivre et renforcer son action en matière d'égalité de genre par le biais de deux plans d'actions pour les années 2024-2026,

vu les plans d'actions ci-joints,

DELIBERE

Adopté à l'unanimité

ARTICLE UNIQUE : ADOPTE les plans d'actions 2024/2026, en matière d'égalité professionnelle et d'égalité de genre.

TRANSMIS EN PREFECTURE

LE

RECU EN PREFECTURE

LE

PUBLIE PAR VOIE D'AFFICHAGE

LE 14/02/2024